



L'Arrosoir ô Légumes

Acte d'engagement Consommateur - Producteur

Production maraîchère



Entre l'adhérent :

Nom et prénom :	Tél. domicile :
Adresse :	Tél. portable :
	Email :

Qui s'engage à :

- ⇒ Régler par avance ses livraisons aux producteurs sur la période de livraison de 12 mois,
- ⇒ Trouver un remplaçant en cas d'absence,
- ⇒ Etre solidaire des aléas de la production,
- ⇒ Participer à la vie de l'association et assurer une distribution tous les deux mois.

Et la productrice de légumes :

Pascaline BERSANI	La Ferme de Gaudry
	1 lieu-dit Gaudry 33620 MARSAS

Qui s'engage à :

- ⇒ Effectuer les livraisons toutes les deux semaines durant la période de livraison de 12 mois,
- ⇒ Echanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur ses produits,
- ⇒ Garantir la fourniture de produits issus de ses propres cultures et certifiés Agriculture Biologique,
- ⇒ La composition des paniers sera d'une valeur annuelle de 390 € TTC (paniers à 15 €) ou 520 € TTC (paniers à 20 €) ou 780 € (paniers à 30 €) selon taux de TVA en vigueur.

Il est arrêté les modalités particulières suivantes :

➤ **LIVRAISON – DISTRIBUTION DES PANIERS**

Période de livraison : du **6 MAI 2020** au **28 AVRIL 2021** avec une interruption de 2 semaines (Noël et nouvel an)

Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur 33270 Floirac

Jour et horaires : mercredi de 18h30 à 19h45

➤ **CONDITIONS DE REGLEMENT**

Remise de 12 chèques de montants identiques établis à l'ordre de « Pascaline BERSANI – Ferme de Gaudry » et permettant un paiement mensuel encaissable au début de chaque mois.

Pour un panier toutes les deux semaines :

- Paniers à 15€ : 32,50 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 32.50 €.
- Paniers à 20 € : 43,34 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 43.34 €.
- Paniers à 30 € : 65 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 65 €.

REFERENCES

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Fait à Floirac le

2020

L'adhérent :

La productrice :